



Garage, Box et Abri voiture

Par **geophoto**, le **02/02/2016** à **13:48**

Bonjour,

J'ai loué une maison qui devait avoir sur le bail signé un GARAGE, il n'était pas encore construit lors de la visite.

Sur l'état des lieux est noté BOX, mais n'ai eu au final d'un abri voiture.

j'ai fais la remarque au propriétaire et est attaqué en justice qui me donne tort et dit qu'un garage, un box et un abri voiture c'est la même chose. Je voulais un garage pour ma moto et n'est pas pu la mettre à cause des vols.

Ou puis-je avoir les définitions de ces 3 constructions qui pour moi sont différentes (garage totalement fermé) box en sous-sol pouvant ne pas avoir de porte et abri voiture juste un toit.

Merci

Par **alterego**, le **02/02/2016** à **14:57**

Bonjour,

Un garage est, plus généralement, une place de parking fermée (maison individuelle).

Un box est une place de parking fermée par une porte et encadrée de murs (sous-sol d'immeuble)

Un abri voiture, moto ou à usage de débarras... est une construction légère de type mobilière

(maison individuelle).

Je ne pense pas que la décision du Tribunal puisse être contestée.

Cordialement